



Angers, le 25 juin 2021

**Monsieur Christophe Béchu
Maire, Ville d'Angers.**

Objet : Préavis de grève, à compter du 4 juillet 2021 pour une durée illimitée.

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2 et L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les Services Publics, nous vous informons de la décision prise par notre syndicat, de déposer un préavis de grève des personnels de la Ville d'Angers, pour les personnels Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

Pour faire suite à la réunion de dialogue social du mercredi 9 juin 2021 portant sur la mise aux normes du temps de travail, nous venons par la présente et en raison des propos tenus par notre Directeur général des services sur la situation à venir des Educateurs des APS des piscines, vous signifier par le présent document le dépôt d'un préavis de grève.

Le présent préavis prendra effet et pour une durée illimitée à compter du dimanche 4 juillet 2021, entre 8H00 et 21H00, il sera reconduit systématiquement tous les dimanches, jusqu'à satisfaction des revendications.

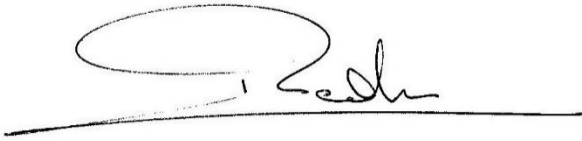
Dans le cadre de l'appel à la grève locale de Force Ouvrière et Sud, des négociations locales à venir, ce préavis de grève a pour objet :

- Maintien des horaires actuels, en lien avec l'ensemble des sujétions auxquelles les personnels sont soumis.
- Revalorisation des régimes indemnitaires suspendus depuis 2001 et qui auront dû être réévalués annuellement, tel que le protocole signé par le Maire de l'époque en date du 27 juin 2000 le prévoyait. (A ce jour ce protocole n'ayant pas été dénoncé, il reste applicable).
- Amélioration des conditions de protection des personnels et des établissements de baignade suite aux événements traumatisant qui ont eu lieu ces dernières semaines. (Demande d'obligation de suivi médical des personnels ayant pu subir un traumatisme lors de ces incidents.)

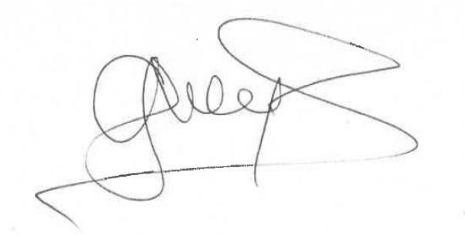
- Pour rappel, les personnels veulent que leurs conditions de travail dans le cadre des aléas climatiques soient prises au sérieux et en compte par l'administration et le service des piscines, en les dotant des moyens de protections, efficaces et adaptés. (Ce qui aujourd'hui n'est plus le cas.)

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Xavier Redon
Secrétaire général F.O des Territoriaux
Ville d'Angers, C.C.A.S et A.L.M.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'X. Redon', with a long horizontal line underneath.

Brigitte GUEYE
Secrétaire adjointe SUD Territoriaux
Ville d'Angers

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brigitte Gueye', with a long horizontal line underneath.